



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE  
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-026-2020-10

PUBLIÉ LE 19 OCTOBRE 2020

# Sommaire

## **Rectorat de Paris**

IDF-2020-10-12-010 - Arrêté modificatif n° 2020-28-RRA du recteur de la région académique d'Ile-de-France portant délégation de signature à effet de signer les actes relatifs au service national universel (SNU) (2 pages)

Page 3

Rectorat de Paris

IDF-2020-10-12-010

Arrêté modificatif n° 2020-28-RRA du recteur de la région  
académique d'Ile-de-France portant délégation de signature  
à effet de signer les actes relatifs au service national  
universel (SNU)



# RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Arrêté modificatif

### n°2020 - 28 - RRA du recteur de la région académique d'Ile de France portant délégation de signature à effet de signer les actes relatifs au service national universel

Le recteur de la région académique d'Ile de France,

Vu le code l'éducation ;

Vu le code du service national, notamment son article R. 113-1 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment son article L. 432-1 ;

Vu le décret n° 2020-922 du 29 juillet 2020 portant diverses dispositions relatives au service national universel, notamment ses articles 3, 4, et 5 ;

Vu le décret n° 2020-870 du 15 juillet 2020 relatif aux attributions du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;

Vu le décret du 22 juillet 2020 portant nomination du recteur de la région académique d'Ile de France, recteur de Paris, chancelier des universités de Paris et d'Ile de France, M. Christophe KERRERO ;

Vu le décret du 14 février 2018 portant nomination du recteur de Créteil, M. Daniel AUVERLOT ;

Vu le décret du 24 octobre 2018 portant nomination de la rectrice de Versailles, Mme Charline AVENEL ;

Vu le décret du 28 septembre 2020 portant nomination du directeur de l'académie de Paris, M. Antoine DESTRES ;

#### **Arrête :**

#### **Article 1**

L'article 1 de l'arrêté n° 2020-25-RRA du 4 septembre 2020 est modifié comme suit :

au lieu de M. Jean-Michel COIGNARD, lire M. Antoine DESTRES.

## **Article 2**

Le secrétaire général de la région académique d'Ile de France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile de France.

Fait à Paris, le 12 octobre 2020

Le recteur de la région académique d'Ile de France,  
recteur de l'académie de Paris,  
chancelier des universités

***Signé***

Christophe KERRERO